

E 2300 Paris 24

*Le Ministre de Suisse à Paris, J. C. Kern,
au Président de la Confédération, K. Schenk*

RP

Paris, 21 mars 1871

Les communications recommencent à être peu sûres et je profite du départ d'un de nos compatriotes pour Vous transmettre un court rapport complémentaire sur la situation.

Les événements dont Paris vient d'être le théâtre sont généralement attribués à deux causes. 1° L'idée qui s'est emparée d'une très grande partie de la population qu'elle a été trahie par le Gouvernement et par les officiers supérieurs pendant et depuis le siège. 2° L'appréhension d'une réaction monarchique de la part de l'assemblée nationale et de M. Thiers, chef du pouvoir exécutif.

C'est de cette manière seulement qu'on peut s'expliquer l'absence de résistance de la part de la plupart des habitants de Paris.

La journée d'hier a été calme, en apparence du moins. Dans un certain nombre de proclamations, le «Comité directeur ou central de la garde nationale» annonce que les services ministériels sont réorganisés, et cherche à rassurer le public sur ses intentions. Il déclare n'avoir point participé au meurtre de Clément Thomas et de



Lecomte, sans trouver cependant un mot de blâme contre les auteurs de ces crimes. Enfin, il a fait brûler tous les dossiers de la Préfecture de Police pour faire disparaître toutes les traces des antécédents de certains d'entre ses membres.

Peu à peu cependant, certains symptômes plus rassurants se font jour.

Tous les maires de Paris viennent de déclarer qu'ils ne reconnaissent d'autre Gouvernement régulier que l'assemblée nationale, et qu'ils n'auraient aucune relation quelconque avec le «Comité central».

En outre, les députés de Paris, presque sans aucune exception, ont, sur la proposition de Louis Blanc, dans une réunion tenue hier, «été d'accord sur ce point qu'il fallait à tout prix conserver le Gouvernement à la tête duquel se trouve M. Thiers.»

Enfin, quelques chefs de bataillons de la garde nationale, malheureusement moins nombreux qu'on ne pourrait le désirer, ont déclaré qu'ils refuseraient d'obéir aux ordres du «Comité central».

D'autre part, les nouvelles de Versailles paraissent satisfaisantes. La crainte de voir l'assemblée nationale émigrer à Orléans ou à Tours a disparu pour le moment. M. Washburne, que j'ai vu hier soir et qui arrivait de Versailles, annonce que l'assemblée est unanime pour soutenir le Gouvernement de M. Thiers, que celui-ci dispose de forces militaires assez considérables et qu'il peut compter à peu près sûrement sur leur concours.

Dans cet état de choses, j'espère qu'il me sera possible de ne pas m'éloigner définitivement de Paris. Mon intention serait de prendre seulement un pied-à-terre à Versailles, et de n'y séjourner que pour les besoins du service. Toute la Chancellerie de la Légation, ainsi que ma famille, resteraient à Paris, où je pourrais, je l'espère, passer la majeure partie de mon temps.

J'irai demain à Versailles voir M. Jules Favre et peut-être M. Thiers pour chercher, ce qui ne sera guère possible, à les entretenir sur les deux questions de la Savoie et de l'Alsace. Je pourrai me rendre compte par moi-même de la situation et je profiterai de cette occasion pour Vous faire parvenir un télégramme, les relations télégraphiques ayant été complètement interrompues entre Paris et les départements.

Si, comme je l'espère, l'esprit de résistance se maintient et se développe, il ne sera pas nécessaire de prendre de mesures exceptionnelles et de scinder en deux la Légation. Demain doivent avoir lieu à Paris les élections pour la Commune. Tous les journaux modérés, et même un certain nombre de feuilles appartenant aux opinions extrêmes, comme le *Rappel*, engagent les électeurs à s'abstenir, attendu «que le Comité de l'Hôtel de Ville n'a ni droit ni qualité pour faire cette convocation», et que cette dernière doit être «considérée comme nulle et non avenue.»

En résumé, je suis décidé à n'entrer en relation ni de près ni de loin avec le «Comité central» de Paris, et à me rendre à Versailles et à y rester dans la mesure des besoins du service. Pour le reste du temps, j'espère pouvoir continuer à le passer à Paris. Si cependant je constate demain à Versailles que le Gouvernement compte y rester quelque temps, je suis décidé à y prendre un logement provisoire pour le cas où je serais obligé d'y passer la nuit.

Si, comme j'ai lieu de le croire, Vous êtes d'accord avec ce mode de procéder, il me paraît qu'il ne sera même pas nécessaire de prendre une résolution formelle au sujet de mes propositions d'avant-hier.

27 MARS 1871

551

Comme, d'après des renseignements privés, j'apprends que les journaux de Paris ne parviennent qu'irrégulièrement en Suisse, je Vous envoie sous ce pli des extraits du *Temps* d'hier soir et des *Débats* de ce matin.